

DÉLIBÉRATION N°DL20240078 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 13 MAI 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 03/05/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h26) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h46) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Gilles GRECO (à partir de 23h26)

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Marc LAVAL (à partir de 23h46)

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

ACQUISITION D'UN TÈNEMENT IMMOBILIER RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RÉGULARISATION DE LA VOIRIE - PROPRIÉTÉ DES CONSORTS MONTAGNE

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

A la fin des années 1990, des travaux sur le carrefour des rues Grange Roux et du Général de Gaulle ont été engagés. La visibilité y était réduite, rendant la circulation dangereuse. Pour cette raison et afin d'améliorer la sécurité des usagers, l'immeuble des Consorts MONTAGNE a été frappé d'alignement.

Les travaux ont été réalisés sans que l'emprise foncière intégrée au domaine public n'ait été régularisée. Il convient donc de clarifier la situation en rédigeant un acte notarié. Ainsi, la commune intègre une superficie de terrain de 43 m², parcelle cadastrée 258 AB 502.

La transaction est consentie à titre gratuit. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.

L'acte de vente serait signé en l'étude de Maître MIFSUD.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 35 voix pour,

4 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PAPIER

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'acquisition à titre gratuit de la parcelle 258 AB 502 d'une superficie de 43 m²,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous les actes nécessaires à la réalisation de la transaction.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 14/05/2024



Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20240513-DL20240078-DE



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 21 mai 2024